

CLINIQUE DROITS DEVANT

Bilan des activités 2019-2020

	SOMMAIRE
EN BREF	2
ACTIVITÉS DE LA CLINIQUE DROITS DEVANT	3
L'accueil, la régularisation et les références	
Les accompagnements	
Les programmes sociaux de la cour municipale	
Les recours	
<u>La transmission de l'expertise</u>	5
Le réseau de Piliers	
<u>D'autres chantiers et mandats</u>	6
Participation citoyenne	
Réalités autochtones	
COLLABORATION ET PARTENARIATS	7
Auprès du milieu communautaire	
Auprès du milieu judiciaire	
Super-Piliers, Bénévoles et Stagiaires	
Partenaires financiers	
VISIBILITÉ ET IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ	9
FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE + ÉQUIPE DE TRAVAIL	10
Le conseil d'administration	
L'équipe de travail	

LA CLINIQUE DROITS DEVANT EN BREF

Ayant ouvert ses portes en novembre 2006, la Clinique Droits Devant est un organisme communautaire montréalais qui aide et accompagne les personnes en situation d'itinérance et en sortie de rue avec leurs problèmes judiciaires.

Pur produit des organismes du milieu de l'itinérance, elle propose une intervention sociale en milieu judiciaire, se penchant surtout sur les contraventions (*tickets*) et les délits criminels.

Les services de la Clinique

- information et référence
- accompagnement dans différents lieux (à la cour municipale et au palais de justice de Montréal de même que dans différents recours, comme la déontologie policière)
- aide dans la prise d'ententes (de paiement et travaux compensatoires)
- intégration dans des programmes sociaux à la cour (principalement PAPSI et PAJIC)...
- formation des intervenantEs du milieu
- sensibilisation des acteurs judiciaires
- offre d'ateliers d'échange sur les droits destinés aux personnes en situation d'itinérance et en sortie de rue qui fréquente les organismes du milieu.

Son action part de Montréal, mais se déploie aussi ailleurs au Québec.

La Clinique est née en parallèle aux actions de dénonciation de la judiciarisation et des effets des pratiques de profilage. En parallèle au combat à mener pour un meilleur partage de l'espace public, il convenait alors de développer un service d'aide individuelle pour les personnes souhaitant sortir des griffes du système judiciaire. La CDD valorise l'exercice de la défense de droits, de la participation citoyenne, la documentation de la situation des personnes et le déploiement de pratiques de justice alternatives.

En cette année 2019-2020

La Clinique Droits Devant est rendue à plus de 14 ans d'action en vue de favoriser la défense des droits et la régularisation de situations judiciaires des personnes en situation d'itinérance et en sortie de rue par son offre d'aide et d'accompagnement social.

Pour l'année 2019-2020, la Clinique a continué d'être marquée par des changements au niveau de ses ressources humaines. Elle a aussi poursuivi ses activités, notamment en lien avec les programmes de la cour municipale, et le développement de nouvelles interventions, dont plusieurs à l'extérieur de Montréal,

Comme ailleurs, cette année s'est achevée un peu sur les chapeaux de roue avec l'arrivée de la pandémie de Covid-19.

ACTIVITÉS DE LA CLINIQUE DROITS DEVANT

Les activités présentées ici concernent l'accueil des personnes, les multiples accompagnements réalisés, le programme PAJIC à la cour municipale ainsi que l'accompagnement dans les recours, autant d'initiatives visant à régulariser leur situation judiciaire ou à défendre leurs droits.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, **247 personnes** (199 hommes, 44 femmes et 4 non binaires) **se sont vues ouvrir un dossier à la Clinique** dans le but de connaître leur situation judiciaire. On compte 76 personnes de 35 ans et moins, 155 entre 36 et 64 ans et 9 de plus de 65 ans.

Ainsi, **c'est 3 046 personnes judiciarisées en situation d'itinérance, à risque ou en sortie de rue qui ont ouvert un dossier à la Clinique entre le 26 novembre 2006 et le 31 mars 2020.**

L'accueil, la régularisation et les références

Contacts (pour répondre aux questions, informer, faire des suivis)	3657
Sorties de dossiers cour municipale	361
Ententes de paiement	160
Ententes de travaux compensatoires	64
Sorties de dossiers Palais de justice	111
Références vers d'autres organismes	263
Sorties de dossiers de cours municipales dans les autres villes	83
Ententes de paiement auprès d'autres villes	24
Ententes de travaux compensatoires auprès d'autres villes	15
Refus de service	121

La première étape du travail en intervention passe majoritairement par la sortie du dossier de la cour. Le Programme d'accompagnement pour les personnes en situation d'itinérance (PAPSI) est un important volet de la perception des amendes qui facilite la sortie de tous les dossiers à la cour municipale et permet la prise d'ententes adaptées aux situations des personnes qui la contactent. Les 111 sorties de dossiers au Palais de justice sont pour leur part à la fois pour Montréal et pour les autres villes. Les refus de services sont liés aux demandes qui ne sont pas en lien avec le mandat de la Clinique, aux contraventions qui sont liées à la conduite d'un véhicule automobile ou encore aux personnes qui ne sont pas en situation d'itinérance. Enfin, la Clinique continue de s'impliquer auprès d'autres villes en vue de créer davantage de ponts et développer des initiatives avec des acteurs communautaires et judiciaires d'ailleurs au Québec.

Les accompagnements

Accompagnements à la cour municipale pour des contraventions	5
Accompagnements à la cour municipale pour des dossiers criminels	5
Accompagnement au Palais de justice	5
Autres accompagnements	8

Les autres accompagnements, en dehors des salles d'audience, concernent surtout les rencontres d'avocats de la défense, en lien avec les dossiers criminels, mais aussi pour d'autres requêtes et questions (au civil, à Revenu Qc, etc.).

Les programmes sociaux de la cour municipale

Outre le PAPSI (perception des amendes), le PAJIC (Programme accompagnement justice itinérance à la cour) traite les constats d'infraction (volet régulier) et les dossiers criminels (volet Portes Ouvertes) à Montréal. Ce programme permet le retrait total ou partiel des constats d'infraction et des accusations lors de la période d'itinérance des personnes qui ont fait des démarches de sortie de rue.

PAJIC Régulier	
Intégration au programme	98
Finalisation du programme	93
Constats d'infractions finalisés :	1754
- Retraits	1715
- Diminutions de frais	38
Rencontres avec unE procureurE à la Clinique Droits Devant	110
Journées de rencontres	20
½ journées à la cour	21
PAJIC Portes ouvertes	
Intégration au programme	30
Finalisation du programme	31
Dossiers criminels complétés :	70
- Retrait des accusations	49
- Sentences suspendues	17
- Absolutions	2
- Amendes	2
Personnes sorties du programme	16
-Rencontres/contacts à la cour et à la Clinique avec les personnes	258
-Rencontres préparatoires Services correctionnels/procureur/Clinique	23
-½ journées à la cour	24

Le volet régulier se tient en partie à la Clinique (par des rencontres avec des procureurEs, etc.) et le volet Portes Ouvertes se déroule en plusieurs étapes (avec un plan d'intervention défini par la personne) essentiellement à la cour. Les deux volets se finalisent à la cour municipale par ½ journée presque toutes les semaines. Le PAJIC permet aux personnes de recevoir une sentence plus adaptée à leur réalité en contrepartie d'actions qu'elles prennent pour améliorer leur situation.

Concernant les deux volets du programme, le nombre de journées de rencontres à la Clinique et de demi-journées à la cour a été maintenu (y compris durant l'été), il faut souligner le nombre important de rencontres et de suivis réalisés avec les personnes ainsi que de dossiers réglés (de contraventions et d'accusations criminelles). Par ailleurs, on a connu cette année encore du mouvement du côté des procureurEs du PAJIC.

Les recours

Les personnes continuent de vivre des situations d'injustice et la Clinique souhaite se rendre disponible pour accompagner les personnes notamment dans l'aide dans la rédaction de plaintes et dans les accompagnements. En déontologie policière, on parle de 22 démarches diverses et 3 accompagnements. 2 personnes ont aussi été accompagnées pour une plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDJDJQ) et une personne dans ses démarches en matière civile, deux types de recours exigeant beaucoup d'étapes, de suivis et de soutien.

La transmission de l'expertise

Une bonne part du mandat de la Clinique consiste à outiller et former les personnes et les intervenantEs pour la défense de leurs droits ou le règlement de situations judiciaires. Principalement destinées aux intervenantEs des ressources, les formations consistent en :

- *Une formation théorique sur la procédure pénale et criminelle*
- *Une visite guidée de la cour municipale*
- *Un atelier sur les recours en cas d'abus de la part de personnes en situation d'autorité*
- *Un atelier d'études de cas (dossiers) en pénal et criminel*
- *Un atelier pratico-pratique au sein des organismes et dans les salles d'audiences (lors d'accompagnements de personnes)*

De leur côté, les **ateliers sur les droits**, activité phare destinée aux personnes fréquentant les organismes, consistent en un lieu propice aux discussions, témoignages ainsi qu'à la formation sur les droits, options de régularisation judiciaire et recours existants.

Aux personnes judiciarisées	
Informations données aux personnes judiciarisées	301
Ateliers sur les droits	5 pour 54 personnes
Aux intervenants	
Informations données aux intervenantEs	115
Formations aux intervenantEs	20 pour 115 personnes

Réseau de Piliers

Les organismes Piliers sont : Accueil Bonneau, l'Auberge Communautaire du Sud-Ouest (ACSO), Auberge du cœur Le Tournant, Cactus, Chez Doris, Dans la rue, Diners Saint-Louis, Diogène, Dopamine, L'Itinéraire, Macadam Sud, Maison du Père, Méta d'âme, Passages, Plein Milieu, Premier Arrêt et Programme Dialogue (YMCA), Projet Logement Montréal (PLM), Spectre de rue, Travail de Rue Action Communautaire (TRAC), Rap Jeunesse et Rézo.

Le réseau d'organismes Piliers offre l'équivalent de certains services de la Clinique directement aux personnes fréquentant leurs ressources. Les intervenantEs Piliers sont forméEs, se rencontrent pour partager leurs expériences et bénéficier d'ateliers thématiques. 22 organismes composent ce réseau (4 de plus que l'an dernier) de même qu'un nombre grandissant d'intervenantEs (33).

D'autres chantiers et mandats

La Clinique développe sa mission en élargissant ses perspectives d'action, notamment en défense de droits. Ainsi, elle poursuit notamment sa réflexion et la rédaction d'outils favorisant la contestation des *tickets*, présentant les effets néfastes des conditions de libération et de probation et, en appui à son mandat de formation, d'autres initiatives. Enfin, le développement de partenariats avec des organismes et institutions à l'extérieur de Montréal pour favoriser le déploiement de pratiques alternative en matière de judiciarisation a aussi été un chantier fort actif cette année.

Participation citoyenne

Tout au long de l'année, le projet de groupe de participation citoyenne a poursuivi ses activités. Regroupant des personnes issues de l'itinérance autour des enjeux liés au partage de l'espace public et du profilage, ce lieu d'implication vise à donner une voix aux personnes et se fonde sur des principes d'éducation populaire et s'inspire des pratiques *Par et Pour*. Le groupe s'est réuni à une vingtaine de reprises et s'est impliqué ou a réalisé des initiatives de différents types : lecture d'une déclaration commune dans le cadre d'une séance publique de la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal ; conception d'un jeu interactif (quiz avec un support de type roue de fortune),

qui a ensuite été testé sur des kiosques tenus dans le cadre d'une activité sur la cohabitation tenue devant la Bibliothèque nationale (BANQ) ainsi qu'à de la Nuit des sans-abri ; participation active au *Forum Montréal, solidaire et inclusive* de la Ville de Montréal et rencontre avec Nathalie Goulet, membres du comité exécutif de la Ville responsable de l'itinérance. En fin d'année, le groupe en était à la production d'une création collective prenant la forme d'une Publication *par et pour* sur le thème de la cohabitation sociale.

Réalités autochtones

Les collaborations avec les organisations autochtones ont continué de faire partie du quotidien de l'organisme. Des rencontres, initiatives et collaborations ont été réalisées entre autres avec le Centre de justice des premiers peuples, Open Door, le Foyer pour femmes autochtones de Montréal, Projets autochtones du Qc (PAQ), le Centre d'amitié autochtone de Val d'or, le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau, Skenn:en A'Onsonton (organisme de justice alternative de Kahnawake) ainsi que le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. Une bonne part de ces organisations était d'ailleurs présentes et/ou ont fait partie des panels lors de l'Événement panquébécois de partage d'expertises et de besoins en matière pénale organisé par la Clinique. Les collaborations et échanges sont toujours aussi enrichissants pour développer les interventions et de nouvelles façons d'appréhender la justice elle-même. Enfin, la Clinique a poursuivi l'amélioration de ses outils internes pour l'accueil de personnes issues de communautés autochtones.

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Auprès du milieu communautaire

Dans les **activités de ses partenaires**, la Clinique a notamment visité, échangé, présenté ses services et/ou parlé de ses différents mandats avec : L'Auberge communautaire du Sud-Ouest, Auberge du cœur Le Tournant, Centre de justice des premiers peuples (CJPP), CACTUS/PLAISIIRS, Chez Doris, Dans la rue, Diners Saint-Louis, Diogène, Head and hands, L'Itinéraire, Maison de l'Ancre, Mission Old Brewery (projets PRISM et SIV), Open door, Passages, PAS de la rue, Plein Milieu, Projets Autochtones du Québec (PAQ), Projet logement Montréal (PLM), Rap Jeunesse, Refuge pour femmes autochtones de Montréal, Sac à dos, l'Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues (AQPSUD), Éducaloi, les Services juridiques communautaires de Pointe Saint-Charles et Équijustice. Elle a aussi participé à une Assemblée publique organisée par le Front régional d'action communautaire autonome (FRACA).

Elle a été des activités du **RAPSIM** (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal), regroupement dont elle est issue, en particulier son AGA, deux rencontres de l'Opération Droits Devant (enjeux d'espace public) et son Forum 45^e anniversaire.

La Clinique est aussi beaucoup allée à la **rencontre d'acteurs/trices d'autres villes, principalement dans le communautaire, mais aussi institutionnel**, pour échanger, faire des présentations et développer différents projets, Elle y a rencontré le RAIQ (Regroupement pour l'aide aux itinérantes et itinérants de Québec) et la Clinique Droit de cité, le ROIL (Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval), le CRIO (Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais), le Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, l'ATTRUEQ Association des travailleuses de rue du Qc-Centre du Québec et le Comité Travaux compensatoires et judiciarisation de l'Estrie (à Sherbrooke). Elle a aussi participé à l'AGA du RSIQ (Réseau SOLIDARITÉ Itinérance) à Québec et rencontré des organismes à Vancouver.

Auprès des acteurs judiciaires

La Clinique a rencontré et sensibilisé à de multiples reprises des acteurs/trices et responsables de différents secteurs, notamment du bureau de la **perception des amendes** de Montréal (2), des **services correctionnels** et des avocatEs de l'**Aide juridique** (3) de même que des **juges de la cour municipale**.

La Clinique est en contact constant avec les **procureurs de la poursuite à la cour municipale de Montréal**. En plus des séances avec les personnes à la Clinique et à la cour dans le cadre du PAJIC, cinq rencontres se sont tenues avec les procureurs responsables du PAJIC de même qu'une séance de discussion entre les équipes de procureurs du PAJIC et de la Clinique. Ayant quitté ses fonctions en fin d'année, un merci particulier à Me Nicolas Mercier-Lamarche pour ses 8 années comme procureur au PAJIC et ses 6 années en tant que coordonnateur du programme.

La Clinique a animé une rencontre du **Comité Accompagnement Justice Itinérance (CAJI)**, qui regroupe différents acteurs de la cour (juges, perception des amendes, procureurEs, avocats de la défense), le CIUSSS du Centre-sud, du RAPSIM, les ministères de la Justice et de la Sécurité publique, le YMCA (volet travaux compensatoires), etc. Pour sa part, le **comité interne**, instance opérationnelle du PAJIC animée par les juges, s'est réuni à deux reprises.

Supers-Piliers, bénévoles et stagiaires

La Clinique a 3 **Supers Piliers**, Marie-Pier (CACTUS), Émilie (Plein Milieu) et Nadia (Diogène), qui contribuent au bon fonctionnement du PAJIC. Par ailleurs, 20 bénévoles ont contribué au quotidien de la Clinique de multiples façons. Elle a aussi accueilli une stagiaire de ProBono UQAM (Isabelle) afin d'appuyer l'équipe dans son travail.

Partenaires financiers

La Clinique est dotée d'un financement diversifié. Ses bailleurs de fonds incluent : Vers un chez soi (anciennement la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance –SPLI), la Ville de Montréal, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), Mission Inclusion (anciennement L'ŒUVRE Léger), la Fondation Écho, la Fondation Béati, le Secrétariat aux affaires autochtones et l'Arrondissement Ville-Marie. Les autres sources proviennent notamment de dons reçus, de subventions discrétionnaires et de la tenue d'une activité de financement (Party Pyjama Littéraire).

VISIBILITÉ ET IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

La Clinique est bien impliquée dans la communauté montréalaise, notamment en raison de ses aptitudes en transfert de connaissance et de l'importance qu'elle accorde à l'entretien de ses liens avec différents types d'acteurs et actrices.

Elle a organisé l'**Événement panquébécois de partage d'expertises et de besoins en matière pénale des personnes en situation d'itinérante et de marginalité** aux Archives nationales (BANQ) en février 2020, regroupant 60 personnes de différents horizons (principalement des milieux communautaires, mais aussi juridiques et institutionnels). Cet événement visait à présenter différentes initiatives en matière de justice (à Montréal, Québec, Val d'Or, en milieu autochtone notamment) et à valoriser la mise en place de nouveaux projets et programmes liés à l'itinérance et la justice.

La Clinique a également tenu cette année une 3^e activité de sociofinancement et de visibilité, le **Party Pyjama Littéraire**, qui a réuni environ 150 personnes au Lion d'Or. L'événement a donné lieu à des lectures de textes, musique et chansons sur le thème de l'itinérance, la pauvreté et la justice. Elle a aussi organisé un **5 à 7 des partenaires pendant l'été**, réunissant une trentaine de personnes de différents horizons, en majorité des intervenantEs communautaires.

La Clinique a aussi été fort impliquée au niveau du **Projet de loi 32 (Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel)**, en particulier pour ce qui concerne la réforme du *Code de procédure pénale* et la mise en place de programmes d'adaptabilité et mesures alternatives en matière de justice et de réalités sociales. Elle a participé au lancement du projet de loi en juin, a été présente lors de toutes les audiences de la commission parlementaire, où elle a déposé un mémoire et été entendue devant les membres de la Commission des institutions. Elle a, en parallèle, tenu 5 rencontres avec des représentantEs du ministère de la Justice (4).

La Clinique poursuit aussi ses implications lui permettant de se positionner comme un acteur de changement au niveau des **enjeux liés à la cohabitation sociale et au profilage**.

Au niveau de la Ville de Montréal, elle a participé à des rencontres en lien avec la démarche d'analyse de la réglementation municipale (4), du Comité sur la cohabitation sociale (2) ainsi qu'au Comité organisateur (6) du Forum sur la cohabitation sociale qui s'est tenu le 20 novembre 2019. La Clinique a rencontré la responsable du dossier de la sécurité publique à la Ville de Montréal, Rosannie Filato (2) ainsi que des représentants de corps policier (Montréal-SPVM et Longueuil-SPAL). Elle a aussi participé à 2 séances publiques de la commission de la sécurité publique (une sur la formation données aux policiers et une autre de bilan des actions en matière de profilage racial et social) ;

Toujours sur les enjeux liés au profilage, la Clinique s'est jointe à d'autres rencontres, notamment avec la Commission des droits de la personne (CDPDJQ) et lors d'une journée de réflexion organisée par la Ligue des droits et libertés, elle a participé à une consultation du ministère de la Sécurité publique ainsi qu'au panel d'une conférence donnée à Québec. Elle a été aussi partie prenante de la Nuit des Sans-Abri, en contribuant à l'organisation de la marche tenue dans le cadre de l'événement et par la tenue d'un kiosque animé qui portait sur les enjeux liés au profilage.

Enfin, la Clinique est aussi **membre de différents regroupements**, soit le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), la Ligue des droits et libertés (LDL), la Table de concertation du Faubourg St-Laurent (TCFSL) et l'Observatoire sur les profilages (OSP). Elle est aussi située au Centre communautaire du Faubourg St-Laurent (CCFSL), dont elle est membre locataire. En outre, elle maintient ses forts liens avec le **milieu universitaire**, notamment en faisant une présentation à l'École d'été sur l'itinérance de l'Université de Montréal.

FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE + ÉQUIPE DE TRAVAIL

En 2019-2020, la Clinique comptait 77 membres dont 26 étaient présentEs à sa dernière AGA.

Le conseil d'administration

Réuni à 10 reprises, le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

- **Tara Santini**, présidente (membre individuelle)
- **Véronique Fortin**, vice-présidente (membre individuelle)
- **Benoit Morissette**, trésorier (membre individuel)
- **Céline Duclap**, administratrice (membre individuelle)
- **Bernard Champoux**, administrateur (membre usager)
- **Sylvio Dubé**, administrateur (membre usager)

L'équipe de travail

L'équipe de travail a connu plusieurs transformations durant la dernière année. Au cours de l'année 2019-2020, l'équipe était composée de :

- **Bernard St-Jacques**, directeur général (depuis septembre 2016)
- **Marie Lamirault**, coordonnatrice (depuis juin 2018, en congé de maternité)
- **Nadia Joannides**, coordonnatrice (depuis décembre 2019, remplacement)
- **Andréanne Tremblay**, intervenante (jusqu'à avril 2019)
- **Amélie Roulet**, intervenante (jusqu'à septembre 2019)
- **Marilou Vinet-Saint-Pierre** (depuis août 2018)
- **Alexandre D. Berthelot** (depuis août 2018)
- **Jeanne Archambault** (depuis avril 2019)
- **Théo Lyons** (depuis octobre 2019)